BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES BOIS OPTION : Scierie

DURÉE: 4 heures

COEFFICIENT: 4

Épreuve EP1 - ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION

DOSSIER TECHNIQUE

Il est recommandé au candidat de prendre connaissance du dossier technique avant de répondre aux questions du dossier sujet-réponses

CE DOSSIER EST COMPOSÉ DES DOCUMENTS : DT 1/5 à DT 5/5

L'exploitation du dossier commence par les pages centrales

Format A3 H

1

Contexte

La scierie TOUTENBOIS est une scierie polyvalente disposant d'un équipement lui permettant de scier tous les types d'essences indigènes (feuillues et résineuses).

Elle dispose du matériel suivant :

- Un chariot de découpe sur parc à grumes
- Une écorceuse annulaire
- Un chariot à grumes associé à une scie à ruban monocoupe verticale à système de protection rapportée
- Une scie à ruban de reprise (dosseuse) avec entraineur
- Une déligneuse multilames mobiles
- Une cisaille hydraulique
- Une scie circulaire semi-automatisée, avec purge automatique des défauts par marquage à la craie
- Une corroyeuse
- Une tenonneuse double
- Une dégauchisseuse
- Une toupie
- Un chariot élévateur
- Trois tronçonneuses thermiques portatives

Elle est capable de répondre à tout type de demande de sciages standards ainsi que de débits sur liste.

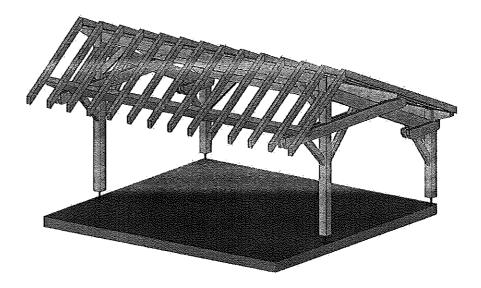
La scierie a été contactée par une entreprise de charpente en vue de fournir des sciages de Douglas séchés et rabotés pour la production de 20 auvents. Ces auvents peuvent servir d'abri pour le jardin ou de "carpark".

Ce sujet portera sur l'étude de la fabrication de ces sciages en Douglas.

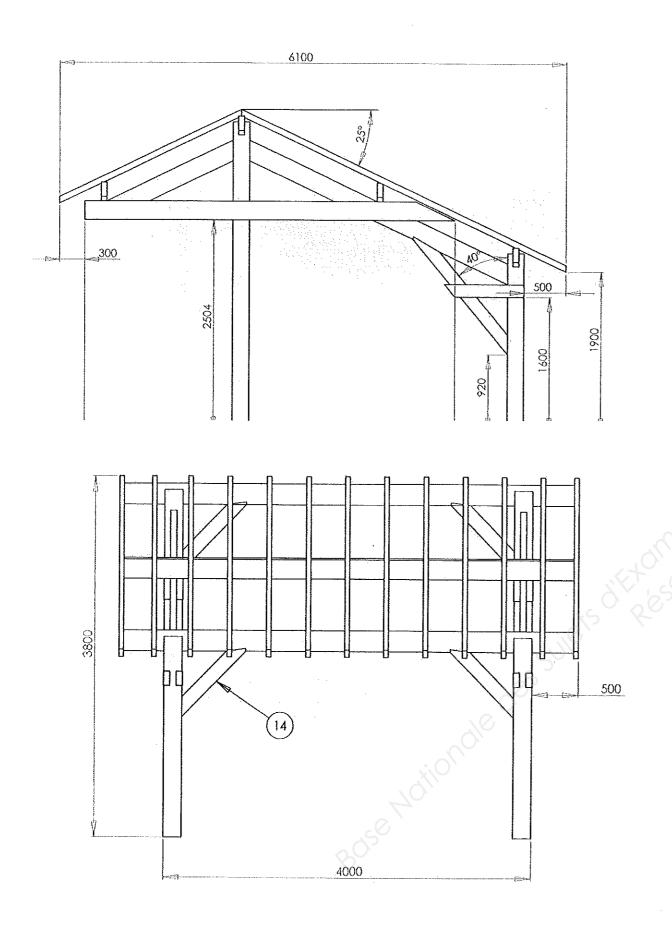
Auvent / "Carpark"

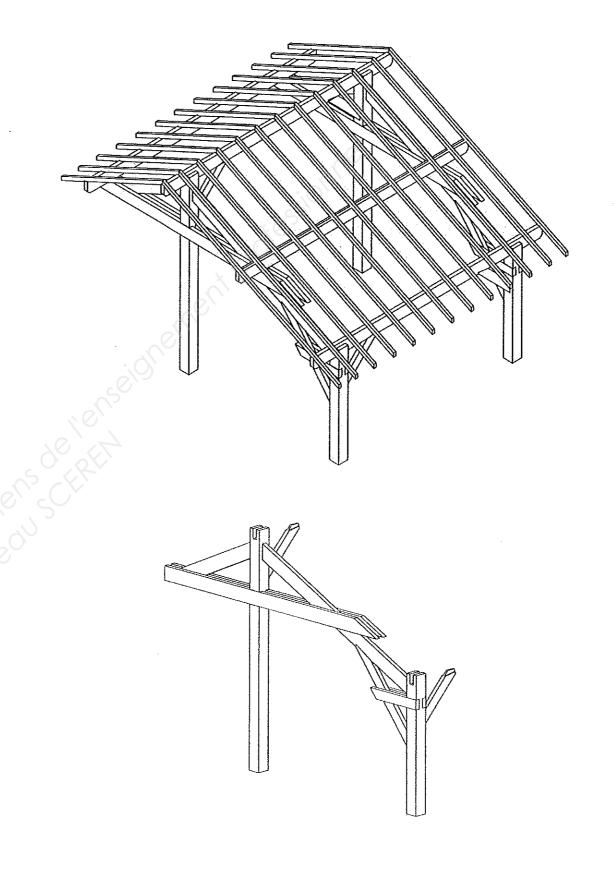


Auvent / "Carpark" : charpente



BEP BOIS Option : Scierie | EP1 | ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION | DT 1/5





BEP BOIS Option : Scierie EP1 ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION DT 2/5

Fiche de vente ONF

Service ONF Agence Régionate de XXXXXXXX

ARTICLE Nº: 049

Exercice: 2010

Forêt DOMANIALE XXXXXXXXXXXXX

Dept: XX

Lot: UNIQUE

Série: 1

Parcelle: 51, "71"

Canton: XXXXXXXXXX - XXXXXXXXX

Posten°: 83250311

Limites N: PARCELLE 51: LIMITE DE PARCELLE.

E: LANDE ET PARTIE FEUILLUE

S: XXXXXXXXX "71": PARKING, PISTE EMPIERREE,

O: ROUTE, BATIMENTS, XXXXXXXXXXXXXXX

Peuplement : Futaie régulière Coupe: Amélioration

Marquéeen: Marquée en DELIVRANCE DU MARTEAU N°1

En: OCT 06-AVR 2010

Comprenant : Comprenant l'exploitation de 1054 arbres et de 124 perches et brins

sur une surface de 38.75 ha

DESIGNATION PAR CATEGORIE DE DIAMETRE DES TIGES FAISANT PARTIE DE LA VENTE

Total	ESSENCE	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90
739	P.N.	7	35	76	74	94	94	128	76	67	33	26	10	11	6	1	1	
439	DOU		3	3	24	28	32	63	47	56	60	47	28	25	13	4	4	2
1178	<total< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>***************************************</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>•</td><td></td></total<>						***************************************										•	

Légende:

PM: Pin Maritime PN: Pin Noir

PS: Pin Sylvestre DOU: Douglas

DT / DCL : Dont grumes déclassées

VOLUMES PRESUMES SUR ECORCE (en m³)

P.N.	DOU	TOTAL							
534	632	1166							
17	1	18							
55	63	118							
0	0	XS							
606	696	1302							
RXLC	RXLC	(7),							
	534 17 55 0 606	534 632 17 1 55 63 0 0 606 696							

TARIFS DE CUBAGE

Code tarif	Intitsulé	Formule de calcul
RXLC	RESINEUX LINEAIRE C	Pour D inférieur ou égal à 20 : VOL = + 0,73042029 D2H +- 1,57079633 D3H ; Pour D supérieur à 20 : VOL = + 0,001

Certification: Adhérent à PEFC, sous le N°XX-XX/XXX

Agent responsable: XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXX

Prorogation Tarif: Prorogation limitée à 3 mois - Tarif de base

Mr XXXXXXXXXXXX à XX000 XXXXXXXX Comptable :

Place de dépôt : NON AMENAGEE

Délai d'exploitation: 15/09/2010

TVA: 5,5% sur les débits

Clauses particulières :

PARCELLE 51: RISQUE D'ECLATS D'OBUS ANCIEN RECEPTABLE DE TIRS PARCELLE "71": PRESENCE DE PARCOURS DU RISQUE, PARÇOURS DU COMBATTANT, PARCOURS SPORTIF à LAISSER LIBRE EN PERMANENCE.

BRANCHES A ENLEVER AU FUR ET A MESURE DANS LA PARTIE PAYSAGERE SUR 14 ha ENVIRON

LES FEUILLUS MARQUÉS NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE



Le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières ou PEFC (« Plan European Forest Certification » devenu « Program for the Endorsement of Forest Certification schemes ») est généralement présenté comme un écolabel. Il est une marque de certification de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts. Apposé sur un produit en bois ou à base de bois, le logo garantit que ce produit est constitué d'au moins 70 % de bois issu de forêts répondant pour leurs gestions aux recommandations des entités nationales et régionales de PEFC.

Critères à respecter

Le système PEFC veut répondre au principe de développement durable, définit lors de la Conférence interministérielle d'Helsinki qui visait : « La gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudice aux autres écosystèmes. », précisé en six critères originellement définis pour l'Europe, mais qui ont depuis inspiré d'autres pays.

Niveaux d'action de PEFC

L'action de PEFC s'exerce au minimum à deux niveaux :

- Celui de la certification forestière. Pour certifier la gestion durable d'une forêt, l'association PEFC France exige l'application d'un certain nombre de règles de gestion durable qu'elle a édité. Par souci de crédibilité, ces règles doivent être vérifiées par une tierce partie indépendante; il s'agit d'un organisme certificateur qui a lui-même été accrédité par le COFRAC (Association chargée de l'accréditation des laboratoires, organismes certificateurs et d'inspection). Le propriétaire forestier s'engage alors à respecter un cahier des charges qui contient des exigences en matière de gestion forestière durable. De même, l'exploitant forestier - responsable de la coupe des bois est signataire d'un cahier des charges.
- Celui de la certification des entreprises de la filière bois. Au-delà de la certification de la forêt, le système PEFC permet le suivi du bois depuis la forêt jusqu'au magasin (chaîne de contrôle des bois PEFC). Ainsi, si le consommateur rencontre le logo PEFC sur un produit en bois, c'est que celui-ci est constitué au minimum de 70% de bois issu d'une gestion certifiée PEFC.

Les objectifs affichés de PEFC

• L'objectif central de PEFC est de faire progresser la gestion durable des forêts, et donc de développer dans le monde le marché des bois et sous-produits provenant de forêts gérées selon ses principes ; c'est pourquoi depuis les années 2000, le système PEFC veut prendre en compte la diversité des forêts du monde, au delà de la zone paneuropéenne. Il est basé sur le principe de subsidiarité, c'est-à-dire le respect des trois fonctions principales de la forêt : économique, environnementale et sociale,

BEP BOIS Option : Scierie	EP1	ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION	DT 3/5	
---------------------------	-----	------------------------------------	--------	--

douglas

Autres noms: « Pin » d'Orégon -

« Sapin » de Douglas

Nom latin: Pseudotsuga menziesii - Pseudotsuga dou-

Famille botanique : résineux

Répartition géographique en France

Essence non indigène, plantée essentiellement dans le Morvan, le Beaujolais, le Limousin et le Sud du Massif Central, mais également en Bretagne, Normandie, Champagne, Lorraine, Alsace, Sologne, Cévennes et en bordure des Pyrénées

Description du bois

Aubier : distinct, plus pâle que le bois parfait Bois parfait : brun rougeâtre clair, veinage de bois final important

Fil: droit, nœuds adhérents et assez gros

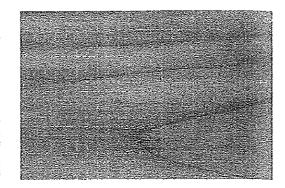
Grain: moyen à grossier

Caractères d'identification macroscopique

Cernes: très nets, larges, à bois final abondant, à texture forte; faux cernes fréquents

Canaux résinifères : peu nombreux, parfois groupés,

visibles à la loupe (1)



Essences pouvant être confondues avec le douglas

Épicéa :

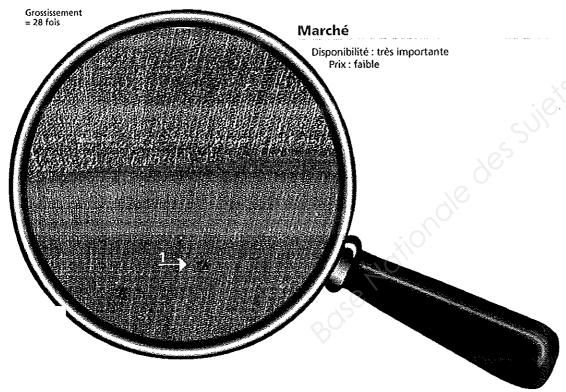
- bois blanc lustré
- transition plus progressive vers le bois final

- bois blanc rosé mat
- absence de canaux résinifères

Mélèze:

- en général plus lourd
- cernes plus étroits dans les bois de montagne, moins colorés dans les bois de plaine

- canaux résinifères plus gros, abondants, bien visibles
- à l'œil nu



propriétés physiques

Masse volumique moyenne à 12 % (kg/m³): moyennement stable Stabilité en service : Retrait linéaire total tangentiel : 8.1 % Retrait linéaire total radial : 5,1 % 13,2 % Retrait volumique :

Caractéristiques mécaniques

Contrainte de rupture de compression axiale (MPa): 55 Contrainte de rupture de traction axiale (MPa) : Contrainte de rupture de flexion parallèle (MPa): 85 Module d'élasticité longitudinal en flexion (MPa) : 12 100 Résistance aux chocs (Nm/cm²): Dureté Brinell parallèle aux fibres (N/mm²): 44 Dureté Brinell perpendiculaire aux fibres (N/mm²): 18 Dureté Monnin N (mm-1):

préservation

movennement Champignons:

à faiblement durable sensible

Capricornes: (aubier uniquement)

sensible Vrillettes:

(aubier uniquement) Termites: sensible

Imprégnabilité du bois parfait : non imprégnable

moyennement Imprégnabilité de l'aubier :

à peu imprégnable

Mise en œuvre et façonnage

Séchage: assez à moyennement rapide

relativement facile

facile Sciage:

Profilage: surface irrégulière pour les bois

à croissance rapide

facile avec tous les types de colles Collage:

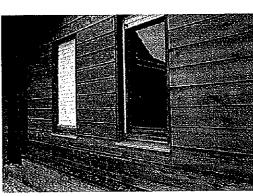
Finition: qualité moyenne

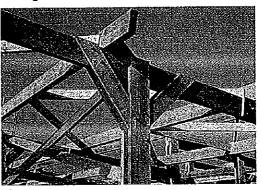
Principaux emplois

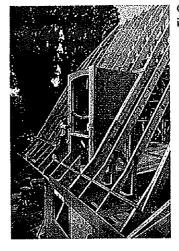
menuiserie extérieure menuiserie intérieure charpente

bardage









Charpente industrialisée

ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION BEP BOIS Option : Scierie EP1 DT 4/5

SCIE À RUBAN À GRUMES

Type : monocoupe à chariot latéral à 4 griffes
Puissance du moteur : 75 ch, fréquence de rotation : 1500 tours/ min.

• Diamètre des volants : 150 cm

Hauteur de sciage	h < 200 mm	201 mm < h < 400 mm	401 mm < h < 600 mm	h > 601 mm
Vitesse d'amenage	VA = 50 m / min	VA = 40 m / min	VA = 30 m / min	VA = 20 m / min

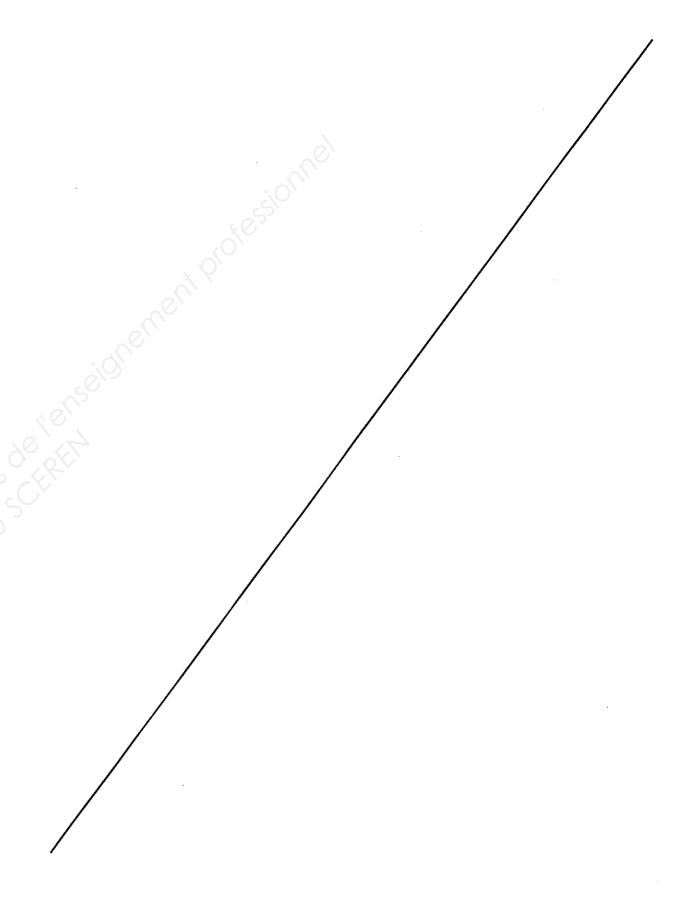
SCIE DÉLIGNEUSE MULTILAMES CIRCULAIRES

• Type : à 1 manchon fixe, écartement des lames par entretoises.

 Hauteur de sciage maxi : 100mm Largeur de passe maxi : 400 mm

ESSENCES OU MATÉRIAUX À DÉBITER	ATTAQUE	BEC	DÉPOUILLE
Bols résineux abrasils (douglas, plins)	270	47°	16° =
Feuillus tropicaux abrasifs (makoré, méránti) Panneaux de particules	21°	56°	133
Remilius tropicaux abrasils et durs 📑 🔻 🕦		601	, a. _{a.} 12 ⁰ 361 _{a.s.}
rangélique, bosse doussie Contreplaqués, lattés revêtus okoumé Feuillus durs de la zone tempérée (chêne, hêtre)	15°	63°	12°
Composites, stratifiés, matières plastiques		-76°-	3° - 1

Tableau 3-10 : Angles d'affûtage des dents de scies circulaires selon les essences et les panneaux à débiter



BEP BOIS Option : Scierie EP1 ÉTUDE TECHNOLOGIQUE ET PRÉPARATION DT 5/5